



# NEWSLETTER

Sarah EL HAÏRY

Semaine du 29 octobre au 4 novembre 2018

## La lettre de la Députée

Madame, Monsieur,



Lundi 29 octobre a été l'occasion de présenter mon rapport spécial jeunesse, sport et vie associative en commission des Finances. Les crédits pour la mission sont en hausse par rapport à l'année dernière: les crédits d'engagement atteignent 1.18 milliards d'euros, soit une hausse de 22.3% et 998.78 millions d'euros en crédits de paiement, soit une augmentation de 4.1%. Plus particulièrement, le programme jeunesse et vie associative voit ses crédits augmenter de 8.9%, ce qui représente la somme de 614.33 millions d'euros.

Je me félicite de la décision de l'Etat d'encourager la jeunesse, l'éducation populaire et l'engagement associatif au travers notamment de deux éléments.:

**Le service civique** voit son enveloppe créditée d'une hausse de 11% équivalent à 497 millions d'euros de crédits de paiement. Avec 137 000 participants attendus d'ici la fin de l'année 2018, ce programme profite d'un fort engouement que le gouvernement souhaite encourager.

**Le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA)**, se voit affecter une enveloppe de 33.15 millions d'euros. Une partie de ce budget sera consacrée à la formation de 180 000 bénévoles à hauteur de 8.5 millions d'euros. Il est toutefois regrettable que les associations intervenant dans le domaine physique et sportif en soient toujours exclues.

Enfin, je renouvelle mon soutien à la mise en place du **compte d'engagement citoyen (CEC)**. Créé en 2016, ce dispositif permet de valoriser les activités de bénévolat ou de volontariat d'une personne en lui permettant d'acquérir des heures de formation. A ce jour, ce compte n'est toujours pas opérationnel et je souhaite qu'une solution soit trouvée pour les droits qui auraient pu être acquis au titre de l'année 2017.

**Sarah El Haïry**

Députée de Loire-Atlantique

# L'actualité au palais Bourbon

## Adoption de la loi de Financement de la sécurité sociale 2019

La loi de Financement de la sécurité sociale 2019 a été adoptée mardi dernier à 335 voix pour, 190 contre sur un total de 558 voix exprimées.



### 10 Mesures phares du PLFSS 2019



#### Reste à charge 0

Mise en place du reste à charge 0 dès 2019 avec **-200€ sur les prothèses auditives**

#### Taxe d'habitation

**Nouvelle baisse de 30 %** de la taxe d'habitation

#### Autisme

Prise en charge précoce de l'enfant, **+30 % pour le complément mode de garde** soit + 140€

#### Hôpitaux/EHPAD

**400 millions d'euros** d'investissement pour les hôpitaux de proximité  
**125 millions d'euros** de plus destinés aux EHPAD

#### Chèque énergie

Création d'un **chèque énergie de 200€** pour 4 millions de Français.

#### Complémentaire Santé

Création de **l'aide à l'accès à la complémentaire santé**.  
Soit + 600€ /an pour un couple de retraité

#### Prime d'activité

**Revalorisation progressive de la prime d'activité de 80 euros** au niveau du SMIC sur le quinquennat

#### Education

**Augmentation de salaire de 1000€ par an** pour les enseignants en REP+

#### Agriculteurs

Création d'une **épargne précaution** en cas de catastrophes climatiques et en soutien à l'investissement

#### Heures supplémentaires

**Suppression des charges salariales** des heures supplémentaires



## DG contrôle conseil de l'Etat

Lors de l'examen des crédits de la mission "Contrôle et conseil de l'Etat", où j'ai porté la voix du groupe Mouvement Démocrate et apparentés, j'ai tenu à souligner plusieurs points importants. Tout d'abord, il est impératif de rappeler que le budget consacré à cette mission a été augmenté de 2%. Cette augmentation est justifiée par la

création d'emploi à la Cours nationale du droit d'asile. Cette augmentation des effectifs permettra ainsi de **réduire le traitement des demandes d'asile dans un délai maximum de 6 mois**, un objectif voulu par le gouvernement. Cette augmentation est la bienvenue au vu du contexte actuel. Entre 2016 et 2017, un accroissement de 30% des contentieux dans ce domaine a été observé, une aide humaine au traitement de ces demandes n'est donc pas superflue.

La mission "Direction de l'Action du Gouvernement" démontre la possibilité de tenir les objectifs fixés par le gouvernement d'une justice plus transparente et efficace. Je soutiens, au nom du groupe Mouvement Démocrate, la décision gouvernementale de mettre **fin aux loyers budgétaires**, qui s'ils permettaient de sensibiliser les ministères aux enjeux budgétaires de leur emprise immobilière, étaient également source de complexité financière. Il est préférable de privilégier la revue des missions des administrations déconcentrées de l'Etat. Cela aura l'avantage de supprimer les fameux doublons entre les missions assurées par les services de l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs, et d'optimiser les moyens de fonctionnement. S'agissant de la mission "Investissement d'avenir", il serait souhaitable de suivre les recommandations émises par la Cours des comptes à propos de la décomposition des crédits et la mise en place d'un contrôle interne budgétaire permanent. Ces propositions permettront d'accéder à **plus de transparence**.

Enfin, je salue l'annonce du gouvernement de lancer l'étude de **la réforme constitutionnelle dès le début de l'année 2019**. Pour que notre démocratie fonctionne, un équilibre doit être trouvé entre un exécutif fort et un Parlement fort. Toutefois, il est également nécessaire que le Parlement dispose d'un véritable **contrôle sur l'action de l'exécutif**. C'est par la réforme de nos institutions, en leur donnant plus de force que la confiance en la vie publique sera restaurée.

**Pour plus d'actualité et de réactivité, retrouvez moi sur les réseaux sociaux**



Permanence parlementaire : 318 route de Saint Joseph - 44300 Nantes (Accès Boulevard des Batignolles)

Assemblée Nationale : 126 rue de l'Université - 75007 Paris

Mail : [cabinet@elhairry.fr](mailto:cabinet@elhairry.fr)

Téléphone : 09 62 57 69 09

Site internet & Prise des rendez vous : [www.elhairry.fr](http://www.elhairry.fr)